

## Reprise du procès

Nicolas d'Anthuille, promoteur de la foi, reprend l'affaire. Une commission de 12 membres révisa l'enquête antérieurement diligentée.

Composée de personnalités de l'époque : Jean de Selve, premier président au parlement ; Jean Prévost ; René Gentil ; Pierre Bruslard ; Guillaume Budé ; N. Bédà au nom de l'Université ?

Denis Poillot, président ; Etienne Léger, vicaire Général de l'évêque de Paris, Guillaume Bourgeois, Louis Roillard, René Gentil, Pierre Bruslard, conseillers ; Etienne Tornebulle, avocat.

Début mars ← en 1529, Pâques tombait le 28 mars

« environ 3 semaines avant Pâques »\*

Berquin est laissé quelque temps libre, puis écroué à la Conciergerie. (pour avoir menacé\*\* un de ses juges, d'après *Bourgeois*).

Dans la cour du préau, réservée aux détenus « pour matière civile »

Jouissait d'une relative liberté à l'intérieur de la prison (*Bourgeois*).

Recevait ses amis, ses domestiques

Jusqu'à l'affaire de la Sainte Vierge ( ?) et de son valet.

\*\*Cf. Erasme, # 2048 (6.09.28).

Le roi n'arrête pas cette nouvelle poursuite ; crut témoigner à Berquin suffisamment d'intérêt en désignant lui-même la moitié de ses juges.